



**EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de  
BEUIL  
Alpes-Maritimes**

Le vendredi seize juin deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, Salle du Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire.

Date de convocation : 09.06.2023

**Étaient présents :** M. Roland GIRAUD, Maire, M. Nicolas DONADEY, premier adjoint, M. Alexandre GEFFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, M. Noël MAGALON, quatrième adjoint, M. François SCHULLER, conseiller municipal, conseiller municipal, M. Jean-Louis COSSA, conseiller municipal,

**Absents :** Mme Karine DONADEY, conseillère municipale, Mme Karel NICOLETTA, conseillère municipale, Monsieur Arnaud ROCHE, conseiller municipal, Monsieur Rodolphe BIZET, conseiller municipal

**Représentés :** M. Arnaud ROCHE est représenté par M. Alexandre GEFFROY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 13/06/2023, Mme Karine DONADEY est représentée par M. Christian GUILLAUME aux termes d'une procuration en date à Beuil du 14/06/2023

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME

N°04.2023

**DELIBERATION N°01 : ANNULATION DE LA DELIBERATION N°07 DU 29/04/2023  
CONCERNANT LES TRAVAUX ROUTE DES EGUILLES :**

Monsieur Nicolas DONADEY, premier adjoint Maire expose au Conseil Municipal :

Vu la délibération n°07 du 29 avril 2023 portant sur le projet de réalisation de travaux sur le parking des EgUILLES à réaliser par le Syndicat Mixte de Valberg

Vu la décision du report du projet par le Syndicat Mixte de Valberg

Il est nécessaire d'annuler purement et simplement la délibération n°07 du 29 avril 2023

Le Conseil Municipal,

Ouïe l'exposé de Monsieur DONADEY, et après en avoir délibéré passe au vote :

VOTES :

Pour : 09

Contre : 0

Abstentions : 0

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Fait et délibéré à BEUIL, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

**AR Prefecture**

006-210600169-20230616-01\_04\_2023-DE  
Reçu le 23/06/2023

**Délibération télétransmise  
à la Préfecture des Alpes-Maritimes :**

Le Maire

  
